



Date d'envoi de la convocation
17 mars 2021

Elus en exercice : 23
Présents : 22
Pouvoirs : 0
Votants : 22

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars, à 18 h, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, Mme Christine POIRIER, M Gwendal MOULIN, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Laurent BERGER, Mme Caroline DEMAISON (arrivée 18h05), M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD (arrivée à 18h05), Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laëtitia BERMELL, M. Fabien AMATHIEU, M. Guillaume LELANDAIS (arrivé 18h05), Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU

Absents représentés : /

Secrétaire de séance : M. Bernard GIRAUDON

Diffusion Original : Registre /Copie : Finances

DL 2021-03-22-8-4 - Création d'un site écologique à but pédagogique « Le Clos Yvonnet » et approbation du plan de financement

Il est constaté certaines carences sur le territoire communale :

- Pas de parc ni de point de rencontre,
- Manque de mise en avant de la biodiversité.

Il s'agit de mettre à disposition des Saint-Martinois, un lieu pour la réalisation de projets de découverte de notre environnement local (ateliers, expositions, plantations, observations de la faune et de la flore, etc.). Ces actions se dérouleront au Clos Yvonnet, celui-ci pouvant également être le point de départ et/ou d'arrivée de randonnées et d'animations à thème. Chaque année, des « journées du Clos Yvonnet » seront organisées avec différents partenaires (LPO, Association apiculture, l'Association de la bibliothèque de Saint-Martin-le-Beau, l'Association des parents d'élèves, l'ALSH, etc.) avec, pour thème principal, la biodiversité et l'environnement. Nous nous appuyerons également sur des administrés prêts à s'investir dans le cadre de ce projet.

L'objectif principal est de proposer des événements en cohérence avec la problématique de la biodiversité et de l'environnement, en mutualisant les compétences et les connaissances de chacun afin d'éduquer, informer/former, sensibiliser tous les publics à la biodiversité tout en créant du lien social par le biais des actions menées dans le cadre des « journées du Clos Yvonnet », mais également de créer du lien.

Il est proposé au conseil municipal le plan prévisionnel de financement :

DEPENSES :

Objet	Montants HT	
Investissement		
- Travaux de plantations	2121	2 000,00 €
- Travaux pour la mare	2128	4 000,00 €
- Chemin de déambulation	2128	19 000,00 €
- Aire de pique-nique et jeux	2158	4 000,00 €
- signalétique	2158	2 000,00 €
TOTAL		31 000,00 €

RECETTES :

Objet	Montants
Pays Loire Touraine (CRST Biodiversité)	10 000,00 €
Conseil départemental :	
- Mare publique de Touraine	2 000,00 €
- L'arbre dans le Paysage Rural de Touraine	800,00 €
Autofinancement	18 200,00
TOTAL	31 000,00 €

Après en avoir délibéré par 22 voix pour, le conseil municipal décide :

- d'adopter le projet Clos Yvonnet et son plan de financement prévisionnel tel que présenté
- D'autoriser le Maire ou son Adjoint à déposer les dossiers de subvention,
- Veiller à ce que les crédits soient ouverts,
- D'autoriser le Maire à signer tous documents se référant à ce projet de création d'un site écologique à but pédagogique « Le Clos Yvonnet »

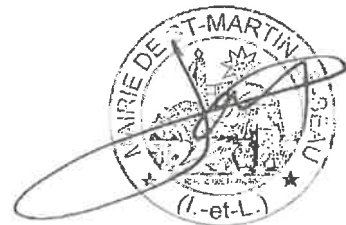
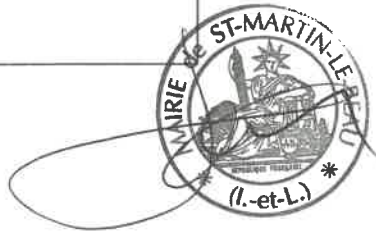
Saint-Martin-le Beau, le 26 mars 2021

Pour extrait, certifié conforme

Alain SCHNEL,

Maire

Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 29/03/2021
Alain SCHNEL
Maire



Accusé de réception en préfecture
037-213702251-20210322-DL2021032284-DE
Date de télétransmission : 29/03/2021
Date de réception préfecture : 29/03/2021